

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Le 4 décembre, vous serez appelés à élire vos représentants au sein des CAP Locales.

À QUOI SERVENT LES CAP LOCALES?

À la TGE, ces CAP Locales sont consultées, en préparation des CAP nationales, sur toutes les questions concernant votre carrière (listes d'aptitude) et sont compétentes pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFiP TGE-TAF**: ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des collègues qui ont comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, militants au sein d'une organisation libre et indépendante, ils mettront tout en œuvre pour vous défendre.

F.O., première organisation syndicale dans la Fonction Publique de l'Etat, met à disposition de ses élus **F.O.-DGFiP**, les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative.





LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR F.O.-DGFIP

Le dernier mouvement de mutations, au 1 er septembre 2014, est la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par **F.O.-DGFiP** :

- 2 véritables mouvements de mutations par an, qui permettraient d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et réduiraient le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction;
- Le «droit au retour», c'est-à-dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude. Pour les agents à l'étranger, F.O.-DGFiP TGE-TAF revendique le maintien sur place en cas de promotion par liste d'aptitude de C en B;
- Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité ;
- Renforcer le rôle des CAPL en les consultant comme auparavant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement;
- F.O.-DGFiP rappelle qu'elle est la seule organisation syndicale à défendre la liste d'aptitude, véritable voie, à part entière, d'accès statutaire aux catégories supérieures.

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus F.O. à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes.

En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez un message clair sur votre volonté de changement et d'améliorations.



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

Commission Administrative Paritaire Locale no 3 - Agents Administratifs

1 - AUTRET Marc	AAP 1 ^{ère} classe	TAF Alger
	7	
2 - CHIUMERA Catherine	AAP 1 ^{ère} classe	TGE
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
3 - RICHOMME Sylviane	AAP 1 ^{ère} classe	TGE
5 Recreating Systems	7 17 11 1	.02
4 - CRESCIONE Martine	AAP 1ère classe	TAF Tunis

Commission Administrative Paritaire Locale nº 2 - Contrôleurs

1	1 - LAGARDE Bernard	Cont. Principal	TAF Washington
	2 - DAUDIN Patricia	Cont. Principal	TGE
1	3 - BERNARD Jean-Luc	Cont. Principal	TAF Tananarive
	4 - CHENE Bruno	Cont. Principal	TGE
1	1 - SABRA Julie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	TGE
	2 - MARIONNEAU Samantha	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	TGE
1	3 - VILLIERS Sylvie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	TGE
	4 - GANEMTORE Geneviève	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	TGE

Commission Administrative Paritaire Locale no 1 - Inspecteurs

1 - CATHELOT Jean-Louis	Inspecteur	TGE
2 - LAPIERRE Catherine	Inspecteur	TAF Ouagadougou
3 - MOITROUX Marina	Inspecteur	TGE
4 - SCHWARTZ Jean-Luc	Inspecteur	TAF Berlin

Pour nous contacter

Section Départementale F.O.-DGFiP TGE-TAF
Trésorerie Générale pour l'Étranger - 30, rue de Malville
44 040 Nantes Cedex 1
Tel. 02 40 16 12 35

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local: http://www.fo-dqfip-sd.fr/930/

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre
bulletin de vote